

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	1342	1342	518	67

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	509	509	258	32	47,8 %
			Masculin	833	833	260	35	52,2 %
			Total	1342	1342	518	67	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	22	22	1	0	0 %
				Sans mention	435	435	35	6	9,2 %
				AB	379	379	150	26	40 %
				B	287	287	237	28	43,1 %
				TB	90	90	82	5	7,7 %
				TBF	10	10	10	0	0 %
				Total	1223	1223	515	65	100 %
	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	26	26	0	0	
				AB	18	18	0	0	
				B	4	4	0	0	
				Total	51	51	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Baccalauréat Professionnel	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	5	0	0	
				AB	10	10	0	0	
				B	2	2	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	18	18	0	0	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	20	20	2	1	50 %
				AB	9	9	0	0	0 %
				B	6	6	0	0	0 %
				TB	8	8	1	1	50 %
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	45	45	3	2	100 %
		Autres diplômes de niveau bac	Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	895	895	402	36	53,7 %
			En réorientation	295	295	96	24	35,8 %
			Non scolarisés	89	89	13	6	9 %
			Scolarité étrangère	39	39	4	1	1,5 %
			Autres	24	24	3	0	0 %
			Total	1342	1342	518	67	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	457	457	234	26
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	301	301	150	20
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	164	164	58	3
			Autres doublettes	210	210	66	11
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (11108)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	40,4 %	40,4 %	46,1 %	43,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	26,6 %	26,6 %	29,5 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	14,5 %	14,5 %	11,4 %	5 %
		Autres doublettes	18,6 %	18,6 %	13 %	18,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de compétences scientifiques	"- Notes en mathématiques en première et en terminale, résultat à l'épreuve de spécialité de mathématiques. - Pour les candidats suivant l'option NSI : notes en NSI en première et en terminale et résultat à l'épreuve de spécialité de NSI."	Essentiel
	Profil équilibré du candidat	"- Notes aux spécialités. - Notes au bac (ou équivalent) et post-bac (pour les non bacheliers en 2023). - Notes en SES en première / terminale / à l'épreuve de spécialité pour ceux suivant l'option. - Notes dans les autres disciplines scientifiques."	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle et de communication	"- Notes aux épreuves anticipées du bac de français. - Notes en histoire, français, philosophie. - Notes en langues."	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champs « Autonomie », « Méthode de travail » Et « avis sur la capacité à réussir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation	Projet de formation motivé (en particulier pour les étudiants n'ayant pas un baccalauréat français ou en réorientation).	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	La cohérence du projet	La fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a été utilisé pour générer un classement et aider la commission. Celui-ci prenait en compte de façon prépondérante les notes obtenues par les candidats en première et terminale en mathématiques (et en informatique ou SES pour les étudiants ayant fait ces options en terminale). La CEV (commission d'examen des vœux) a aussi tenu compte des notes du baccalauréat à l'épreuve anticipée de français et des notes générales du baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers. Les candidats issus du bac général et ayant suivi la spécialité "mathématiques" en première et en terminale ont été privilégiés par rapport aux candidats des autres filières.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les profils les plus adaptés pour suivre le cursus de la licence MIASHS sont les étudiants ayant suivi la spécialité "mathématiques" en première et en terminale. De bonnes notes dans les matières scientifiques en première et terminale sont recommandées pour une poursuite d'étude en licence MIASHS.

Signature :

Caroline ROLLAND-DIAMOND,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre